

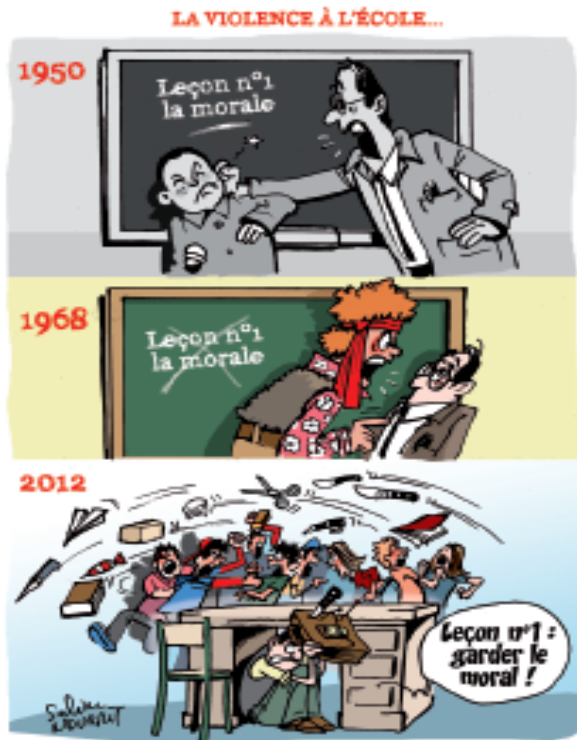
la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1129 du 22 septembre 2012 | www.libres.org
1981-2012 | 31ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



SOMMAIRE DU N°1129

EDITORIAL : La violence scolaire pp. 1-2

CONJONCTURE : Le basculement économique du monde pp. 3-4

ACTUALITÉ : Haro sur les retraités p. 4 - Enfin un Haut Conseil des Finances Publiques ! p. 5 - La liberté de la presse a-t-elle des limites ? p. 5

CONNAISSANCE DU LIBERALISME : p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

La Violence scolaire

Pour une fois nous avons évité les grèves d'enseignants qui marquent la rentrée scolaire. Les syndicats d'enseignants réservent sans doute leurs manifestations pour une date ultérieure, au moment où il faudra faire pression sur le gouvernement pour tout autre sujet et contre toute autre mesure.

Pour autant, notre ministre de l'Éducation Nationale n'est pas un homme heureux. Vincent Peillon vient en effet de découvrir un phénomène inaperçu de ses prédécesseurs : la violence scolaire.

Il a pris tout de suite la mesure radicale qui s'imposait : créer un Observatoire de la Violence Scolaire. Voici le changement tant attendu : les socialistes voient vite et voient loin.

La méthode du ministre est éprouvée. Les fonctionnaires de Bercy eux-mêmes viennent en effet de dénombrier 600 officines publiques

(sur 1.200) qui ne servent à rien et qui coûtent un argent fou. Un observatoire de plus conduira certainement à des progrès spectaculaires, à des coûts forcément réduits.

Désireuse d'économiser l'argent des contribuables l'équipe de la Nouvelle Lettre s'est proposée pour observer gratuitement la violence scolaire et adresse au ministre ses observations :

1° L'argument des syndicats suivant lequel c'est faute d'enseignants qu'il y a de la violence scolaire ne résiste pas aux données brutes : le nombre d'élèves n'a cessé de diminuer et le nombre d'enseignants n'a cessé d'augmenter, de sorte qu'il y a en moyenne un enseignant pour 14 élèves. De même le manque de moyens de l'Éducation Nationale est un mythe, son budget a grossi davantage que tous les autres postes budgétaires. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)

s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)

envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE FORMATION ÉCONOMIE ET LIBERTÉ

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

La violence scolaire (suite)

2° Globalement la violence scolaire épargne l'enseignement privé, sans doute parce que les établissements y sont l'objet d'un choix délibéré, responsable et onéreux de la part des familles. Il serait donc souhaitable de traiter les établissements scolaires comme des entités concurrentes et libres de leur pédagogie et de leur gestion, au lieu de les assujettir aux directives d'une administration centralisée et syndicalisée.

3° La plupart des enseignants aiment leur métier et ont une réelle vocation pour instruire les enfants, mais ils sont épuisés par les problèmes de discipline, par l'absentéisme de certains collègues, par la complexité du système de gestion, par les changements pédagogiques imposés sans cesse et enfin par le comportement des parents.

4° Les parents ont souvent abandonné la mission éducative qui leur est assignée par la logique familiale. Jules Ferry disait « Nous donnons une instruction publique à des enfants éduqués par leurs parents ». Nombreux sont ceux qui voient dans l'école une garderie et dans le collège et le lycée des parkings pour ados, et ne s'occupent guère du contenu de l'enseignement, ni de la forme de la pédagogie.

5° Ainsi, on occupe les enfants au lieu de s'en occuper. Cela débouche sur la permissivité, économe en temps et en énergie, alors que la moralité exige une attention permanente, l'art de comprendre et parfois de redresser. Quand on a un travail hors du foyer il est difficile de consacrer de longues heures à l'éducation des enfants. De tous les pays européens, la France est celui où les enfants sont mis le plus tôt en crèche ou en

maternelle. L'évolution des structures familiales rend le défi de l'éducation encore plus lourd à relever.

“ Occuper les enfants plutôt que de s'en occuper ”

6° La plupart des enfants sont en fait livrés à la mode du moment. Celle qui leur parvient à travers la télévision et autres « réseaux sociaux » : violence plus violence. Mais surtout celle qui se forge dans les établissements, dans les cours de récréation et les classes : imitation des petits chefs, esprit de bande, harcèlement et racket des faibles, prosélytisme des déviances, etc.

Au total la violence scolaire n'est que le sous-produit de l'irresponsabilité. Irresponsabilité des enseignants qui ne veulent plus ou ne peuvent plus accepter les sacrifices qu'exige l'éducation d'enfants mal élevés par leurs familles. Irresponsabilité des parents qui ne se soucient guère de la qualité d'une éducation offerte gratuitement par l'Etat Providence. Irresponsabilité des enfants, assez naturelle dans le premier âge, mais qui explose avec l'adolescence, au point que la criminalité peut maintenant concerner des mineurs de dix ans.

Pour mettre fin à la violence scolaire, il faut d'abord mettre les divers acteurs de la vie scolaire en situation et en état d'être responsables.

Les maîtres donnent toute la mesure de leur talent et sont fiers de leur mission dans des établissements où il y a place pour le mérite, pour la concurrence, qui conduit à l'excellence ; aucune bureaucratie

centralisée ne peut y réussir. En l'absence de toute concurrence, le mammoth est devenu un foyer d'improductivité et d'irresponsabilité.

Les parents se sentent responsables de l'école de leurs enfants quand ils en ont le choix, et doivent payer pour ce choix. Si l'éducation devient un « droit social », pourquoi s'en soucier ?

Si tous les jeunes sont pris en charge jusqu'à l'âge de 16 ans, pourquoi s'inquiéter pour leur avenir ? On sait pourtant que l'échec scolaire est aussi évident que la violence scolaire.

“ La violence scolaire sous-produit de l'irresponsabilité ”

Quant aux enfants, il est temps de s'occuper de leur personnalité, de leur identité, au lieu de les fondre dans le collectif, au lieu de niveler par le bas. Il faut les aider à découvrir leur propre potentiel et à briser le mimétisme.

Mais il sera difficile de vaincre la violence, scolaire ou autre, dans une société où la règle et l'idéologie sont celles de la lutte, de la jalousie et de l'envie, et finalement de la barbarie.

Les enfants, les familles, les écoles ont besoin de sérénité et d'harmonie. Or c'est un bien commun qui n'existe que dans une société civilisée, fondée sur la complémentarité, l'échange et la liberté. C'est à la reconstruction de cette société que doivent travailler les libéraux.

Jacques Garello

LE BASCULEMENT ECONOMIQUE DU MONDE

Le forum économique Asie-Pacifique (APEC) vient de se tenir du 2 au 9 septembre à Vladivostok. Il attire une nouvelle fois l'attention sur le basculement économique qui est en train de se produire. Pendant que l'Europe s'enlise dans la crise de l'euro et des dettes souveraines, puis bientôt dans la récession, le monde poursuit sa route et le centre économique de la planète est devenu le Pacifique. La raison en est simple : en dépit de toutes les faiblesses de ces économies, c'est la voie du libre-échange et de la liberté économique qui a été choisie.

L'APEC, Coopération économique Asie-Pacifique

Les Européens ignorent ce qu'est l'APEC et ils ont tort ; ils devraient s'intéresser à ce forum Asie-Pacifique. De quoi s'agit-il ? L'APEC (Asia-Pacific Economic Coopération : Coopération Economique pour l'Asie-Pacifique) a été créée il y a plus de vingt ans, en 1989. L'objectif était d'améliorer la croissance dans la zone en renforçant la coopération, c'est-à-dire en clair en acceptant le libre-échange.

L'objectif était ambitieux, car l'APEC est un ensemble gigantesque et au départ fort peu homogène. On y trouve 21 pays et non des moindres : la Russie, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, et dans la même région Taïwan, Hong-Kong, Bornéo, la Thaïlande, le Viêt-Nam, la Malaisie, Singapour, Brunei. Plus au sud, on trouve encore l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Et en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. De l'autre côté du Pacifique, le Chili, le Pérou, le Mexique, les États-Unis et le Canada.

Ce n'est pas rien : 2,7 milliards d'habitants, soit 40% de la population mondiale, mais aussi 45% du commerce mondial, donc pratiquement la moitié des échanges mondiaux, et même 56% du PIB mondial. Il est loin le temps où la Méditerranée était le berceau du commerce et de la civilisation, mais aussi celui, que nous avons connu depuis la découverte de l'Amérique, où l'Atlantique était le centre économique et politique du monde. Il semble que le Pacifique prenne maintenant le relais.

C'est la diversité qui est la chance de l'APEC

A la diversité géographique de l'APEC s'ajoute son hétérogénéité institutionnelle : des régimes communistes, même s'ils ont libéralisé leurs économies mais pas les libertés publiques, des régimes autoritaires comme la Russie, dont l'économie vient à peine de rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (faute d'en respecter les règles élémentaires pendant longtemps), des démocraties de type occidental, des économies plus libérales comme le Chili et d'autres qui sont au carrefour des chemins et qui s'interrogent, comme l'Amérique, entre Obama et Romney.

Bien entendu, pour s'entendre et échanger librement, il faut respecter certaines règles du jeu et l'adhésion à l'OMC n'est pas en soi une garantie suffisante. Toutefois, les pays ont progressé dans cette direction et la diversité n'est pas un obstacle aux échanges commerciaux, bien au contraire : c'est parce que ces pays ont des qualités, des ressources, des entrepreneurs, des produits, des modes de production, des niveaux de compétitivité fort différents que la concurrence peut jouer et que le commerce présente un grand intérêt. En effet, on y trouve les trois premières puissances économiques mondiales, mais aussi des pays exportateurs de matières premières et d'autres spécialisés dans les industries d'assemblage. C'est cette diversité qui est la vraie chance de l'APEC.

Si l'on regarde les sommets

annuels (il y en a eu 24, successivement dans les divers pays membres), au-delà des tensions géopolitiques, militaires et maritimes dans cette zone, c'est la marche vers la liberté des échanges qui domine. L'APEC souhaite favoriser la croissance et le développement par la multiplication des échanges et le libre-échange. Il n'est pas besoin, surtout après l'Université d'Été 2012 de la Nouvelle économie, consacrée aux liens entre libre-échange, développement, et progrès social, d'insister sur le rôle moteur des échanges et de leur liberté, n'en déplaise aux tenants de la démondialisation.

Libre-échange et non politiques communes

L'un des objectifs de l'APEC, fixé dès 1994, était de créer pour 2010 une zone de libre-échange entre les pays développés de la région et en 2020 pour l'ensemble des économies, y compris en développement. Entre les deux, un accord devrait être réalisé l'an prochain pour un partenariat transpacifique instaurant une vraie zone de libre-échange entre une partie des pays de l'APEC, développés ou en développement, situés des deux côtés du Pacifique. L'ouverture porte non seulement sur les marchandises mais aussi sur les services, les capitaux et la main d'œuvre.

Pour autant, on est loin des mécanismes européens, même si ces libertés rappellent celles du Traité de Rome de 1957. Pourquoi ? >>

Le basculement économique du monde (suite)

Parce que du côté de l'Europe on n'a cessé d'hésiter entre une simple zone de libre échange (position anglaise) et un ensemble de politiques communes conduisant peu à peu à un gouvernement européen (position du père de l'euro, Jacques Delors). Progressivement, sous la poussée des Commissaires de Bruxelles, l'Europe a évolué vers plus de dirigisme et de centralisation et s'est écartée de la voie libérale. Aujourd'hui, l'argument le plus entendu est : « l'euro est là, donc il faut des politiques uniformes et communes ». De son côté, l'APEC n'a jamais hésité : c'est une zone de libre-échange, sans instance politique centrale, ni traité contraignant, ni bureaucratie. Les engagements sont volontaires et, miracle de la liberté quand on en a compris les avantages, ils sont respectés. Le libre contrat plutôt que la loi.

Un succès qui devrait faire réfléchir l'Europe

Il ne s'agit pas d'idéaliser la situation. Il y a encore dans

l'APEC des régimes totalitaires ; on peut espérer que les libertés économiques entraîneront les libertés publiques. Il y a des pays plus dynamiques que d'autres, certains avec un excellent indice de liberté économique, tandis que d'autres sont encore à la traîne. Il y a plusieurs vitesses dans l'APEC, ce qu'a l'air de regretter la rédaction des Echos en titrant « le forum Asie-pacifique s'intègre économiquement en ordre dispersé ». Or, c'est précisément l'intérêt de cette formule souple : tout le monde ne marche pas au même pas.

Finalement, au-delà de toutes les critiques que l'on peut formuler, il faut bien constater que la croissance économique est là. C'est la zone économique la plus dynamique du monde et elle a contribué aux trois quarts de la croissance mondiale dans les dix ou quinze dernières années. Encore une fois, ce n'est pas un miracle, mais le simple bienfait du libre échange.

La prospérité de la région pour-

rait-elle être menacée ? Il y a le risque de conflit politique entre Chine et Japon à propos de la souveraineté sur quelques îlots d'un archipel. Mais le « doux commerce » (Montesquieu) crée des liens peut-être plus forts que les querelles politiques.

Malgré ces tensions et ces difficultés, la situation de l'APEC semble bien plus confortable que celle de l'Union Européenne. La vieille Europe se complaît dans le jeu politique et perd de vue toute logique économique. La bureaucratie, les manipulations monétaires et financières l'éloignent d'une saine gestion. Les atouts européens sont pourtant considérables, avec un réservoir de capital humain extraordinaire. Les Européens devraient enfin ouvrir les yeux sur les changements rapides de l'économie mondiale, dont l'APEC est un symbole. Les Européens en viendraient alors à la seule voie du futur : celle de la liberté et du vent du grand large.

Jean Yves NAUDET

Haro sur les retraités

La cible des contribuables retraités est bien choisie : ce sont des riches

C'est peut-être la raison pour laquelle Bernard Arnaud s'exile en Belgique : il veut échapper à la traque fiscale qui menace les retraités. D'ailleurs tous les retraités ne sont-ils pas riches ? En tout cas l'opinion officielle est qu'ils ne participent pas assez à l'effort fiscal imposé à tous les autres Français : veinards ou tricheurs !

C'est la Cour des Comptes qui avait ouvert la chasse le 14 septembre dernier. Elle préconisait en particulier de supprimer un certain nombre d'avantages fiscaux bénéficiant aux retraités. En particulier, l'abat-

tement de 10 % sur le revenu déclaré (comparé on ne sait pourquoi aux 20 % d'abattements dont bénéficient les salariés actifs) devrait être supprimé.

Le gouvernement hésite à adopter cette mesure, tout comme celle qui concerne les exonérations partielles de cotisations pour les aides à domicile ; ici les choses sont encore plus sérieuses puisque ce serait des dizaines de milliers d'emplois qui seraient supprimés. Finalement, à cette heure, une mesure est certaine : l'alignement du taux de CSG des

retraités sur celui des actifs. Actuellement les taux sont de 0 % pour les retraités qui ont un revenu annuel inférieur à 10.024 euros, puis de 3,8 % puis de 6,6 % pour des revenus supérieurs à 13.273 euros, ce qui concernerait la moitié des retraités. Ces richissimes contribuables seraient taxés au taux de 7,5 %, comme les salariés. La leçon de l'affaire : la France compte un nombre bien plus considérable de riches qu'on ne le pensait. Mais ils se sont déguisés en retraités. Le fisc saura les débusquer. •

Enfin un Haut Conseil des Finances Publiques !

Un vrai défi à la logique économique et à la démocratie

Les socialistes n'hésitent pas à employer les grands moyens. La prochaine loi de Finances instaurera un Haut Conseil des Finances Publiques.

Haut par l'éminence de ses membres : sous l'autorité du Président de la Cour des Comptes, quatre magistrats de ladite Cour, renforcés par quatre personnalités nommées par le Sénat et l'Assemblée Nationale, donnent à la composition de ce Conseil fière allure.

Mais surtout Haut par ses attributions : d'abord vérifier que les hypothèses économiques sur lesquelles sont bâtis les budgets sont correctes, ensuite mesurer l'écart des résultats aux prévisions et s'assurer que la tendance est bien à la réduction des déficits, enfin alerter le Parlement en

cas de dérive. Voilà sans doute de quoi rassurer les marchés financiers, ainsi que les Européens attachés à la règle d'or.

Le problème c'est que la prévision conjoncturelle est un art difficile, et pour tout dire prétentieux, car les prévisions sont faites à partir de modèles macro-économiques qui n'ont aucune réalité. Les vices fondamentaux de la planification s'y retrouvent : nul expert n'a d'information sur des événements dont il ne connaît même pas l'existence. Le Haut Conseil va-t-il dès sa naissance demander au Parlement de corriger le budget 2013 bâti sur une hypothèse de croissance de 0,8 % alors même que les prévisionnistes (qui peuvent se tromper) pensent à une croissance nulle voire à une récession ?

D'autre part, que signifie le vote de l'impôt et des dépenses publiques par le peuple, dès lors qu'il est mis sous bonne garde d'un Conseil, si éminent soit-il ? Nous ne bénéficions pas en France de démocratie directe comme en Suisse ni de referendum fiscal (comme aux Etats Unis). La seule expression populaire est celle du Parlement, dont la représentativité est déjà très approximative. Si on met à son tour le Parlement sous tutelle, il ne restera rien de la démocratie, dont l'origine a été précisément le vote de l'impôt par les contribuables.

Fort heureusement, ce Haut Conseil sera une façade, comme la Cour des Comptes d'ailleurs. Mais une façade fâcheuse et coûteuse. Le Conseil tombera de Haut. •

La liberté de la presse a-t-elle des limites ?

Grand débat après l'affaire Charlie Hebdo. La liberté appelle la responsabilité

L'affaire a pris une dimension internationale. Ambassades et ressortissants de la France à l'étranger ont été mis sous forte protection, des drapeaux tricolores ont été brûlés et la cote d'amour de notre pays, pourtant allié des printemps arabes, a soudainement plongé. En fait, il s'agit pour les manifestants de poursuivre le coup d'état entamé au prétexte du sous-film qui ridiculisait le Prophète et sa religion. Charlie Hebdo en a remis une couche.

Le gouvernement a réagi en interdisant la reproduction de l'article, mais les ventes en kiosque ont été foudroyantes : 75.000 exemplaires vendus en quelques heures. Voilà pourquoi un débat s'est engagé sur les limites de la liberté de la presse.

Fondamentalement, ce débat est celui des limites de la liberté, il peut s'ouvrir aussi bien à propos d'un dommage infligé à son voisin, d'une injure ou d'une injustice à l'égard de quelque autre, d'un viol de la propriété, de coups et blessures, etc. La réponse traditionnelle est toute simple : la liberté des uns s'arrête là où commence la liberté des autres. Et celui qui attente à la liberté (ou à la sécurité) des autres en est tenu pour responsable. Donc, Charlie Hebdo est libre de s'exprimer, mais il doit assumer la responsabilité de ses écrits.

Reste à savoir comment cette responsabilité peut être mise en œuvre. La réponse de principe est le recours à la justice, la condamnation et

l'exécution d'une peine. Peut-on considérer que ridiculiser une religion porte un dommage aux croyants ? Certainement, et les croyants peuvent donc en demander réparation : il appartient au juge d'apprécier et la réalité du dommage et sa gravité, et la peine qui peut l'accompagner. Y a-t-il une justice en France ?

Reste à savoir aussi si le blasphème public et la caricature du sacré ne doivent être relevés que lorsqu'une religion particulière est visée. Depuis des années, les catholiques en particulier sont victimes de centaines d'articles, dessins, discours et films. Que n'en demandent-ils pas réparation ? « Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font » : c'est la réponse habituelle, mais dramatique. •

Cette rubrique rétablit la vérité sur le libéralisme, ignoré et décrié sans raison.

Attaqué dans sa dimension économique, puisque le libéralisme créerait crises, chômages et inégalités, le libéralisme l'est aussi dans sa dimension morale, il serait porteur d'égoïsme, de matérialisme et – nous y venons – de paganisme.

Le libéralisme détruit la foi

Un croyant peut-il être libéral ? Beaucoup de personnes s'arrêtent aux portes du libéralisme quand il devient libéralisme philosophique. D'accord pour le libéralisme économique, le marché et la propriété, d'accord pour le libéralisme politique, l'état de droit et la démocratie, mais pas d'accord pour le libéralisme philosophique : il combat la religion et conduit au relativisme.

Libéralisme, religion et vérité

La condamnation du libéralisme philosophique par le Pape Pie IX en 1864 (dans l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus*) hante l'esprit de beaucoup de catholiques. Mais de quel libéralisme s'agit-il ? A n'en pas douter, Pie IX a visé certains philosophes des Lumières et la Libre Pensée maçonnique fortement anti-religieuse et anti-cléricale. Dans cette mouvance intellectuelle, l'homme est libre quand il se dégage de Dieu, ou du moins du Dieu révélé et ressuscité qui fonde le christianisme ; à plus forte raison l'homme doit-il se libérer de l'Eglise catholique.

Mais l'attaque contre le libéralisme philosophique ne vient pas que des catholiques. On la trouve chez Tocqueville (qui passe pour libéral) dans sa critique de l'indi-



Daniel Cohn Bendit
1945-

vidualisme : la liberté politique est un bienfait, mais elle débride un individualisme forcené qui donne à chacun l'illusion qu'il connaît tout et détient sa propre vérité.

Ce relativisme est poussé à l'extrême chez les « post-modernes » : il n'existe pas de vérité, ni même d'évolution, parce que seul existe l'instant présent, de sorte que les individus et les groupes se régénèrent et se restructurent en permanence. Plus rien ne dure, plus aucun principe ne prévaut.

Libéral-libertaire ?

Daniel Cohn Bendit s'est défini comme un « libéral libertaire ».

C'est réellement faire injure au libéralisme que de le réduire à la liberté pour chacun de faire n'importe quoi. C'est ignorer le libéralisme que d'en faire la libération de tout lien, de toute moralité.

Le libéralisme est individualisme dans la mesure où il professe que chaque être humain est responsable de ses actes, notamment vis-à-vis des autres. La responsabilité est indissociable de la liberté. La liberté n'est pas la permissivité, puisque la liberté des uns est limitée par le respect de la liberté des autres. Le libéralisme sans le droit, sans la règle sociale, n'existe pas, les textes de Hayek, Bruno Leoni, sont sans ambiguïté là-dessus. Les libéraux s'inquiètent seulement de la façon dont la règle sociale émerge : est-ce par décret du pouvoir politique (ordre créé) ou est-ce par l'expérience vécue qui révèle ce qui est favorable ou nuisible à la nature de l'homme et à l'harmonie sociale (ordre spontané) ?

Le libéral n'est donc ni un libertaire, ni un libertin. Et Cohn Bendit caricature volontairement le libéralisme en s'en réclamant.

Où est la vérité ?

Vieille question qui hante l'esprit humain. Une réponse est celle du relativisme : à chacun sa vérité. Le Pape Benoît XVI a fait du relativisme sa cible prioritaire. Un croyant ne peut pas admettre qu'il existe plusieurs vérités. Jésus l'a dit : « Je suis la Vérité ».

Pour le croyant, si Dieu est Vérité, cela ne signifie pas qu'il maîtrise et accepte fidèlement cette vérité. Il ne la maîtrise pas : seul Dieu connaît la vérité. L'arbre dont les fruits ne devaient pas être cueillis dans le Paradis Terrestre s'appelait « arbre de vérité », il marquait la différence entre la connaissance universelle et l'information parfaite, auxquelles aucun esprit humain ne peut accéder, et les bribes de vérité que l'être humain peut découvrir par sa raison, ou avec l'aide de la grâce divine.

En d'autres termes, le croyant est en recherche de vérité parce qu'il est en recherche de Dieu, et toute sa vie est animée par la tension vers Lui, sans jamais y parvenir totalement. Cette incomplétude, cette imperfection de la nature humaine mesurent la distance à Dieu et le péché originel, péché d'orgueil, n'est autre que la négation de cette distance.

Rien dans la religion chrétienne, et surtout catholique, n'oppose la vérité et la liberté.

La liberté de l'homme est de chercher la vérité, sachant que la vérité est en Dieu et dans le message d'espérance et de charité que le Christ nous a laissé dans



Maurice Blondel
1861-1949

l'Évangile. Foi, espérance et charité.

Aussi n'est-il pas surprenant que des philosophes catholiques se soient employés à conjuguer catholicisme et libéralisme. Au XX^e siècle on retiendra Jacques Maritain, mais surtout Maurice Blondel (dans *L'action*) pour qui la liberté est ce qui permet à l'homme de « rester fidèle à son élan », de poursuivre le chemin qui le mène à la vérité, qui le mène à Dieu. Ce chemin n'est ni intellectuel ni même spirituel : il est vécu dans les actes de la vie quotidienne.

La Vérité est une, la recherche de la vérité est personnelle et plurielle.

La foi et la liberté

Même s'ils sont éclairés par la foi religieuse, les croyants catholiques ne sont pas les seuls à rechercher la vérité. Par nature

l'homme est un insatisfait, il est en quête de progrès et de perfection. Séparer la foi et la liberté signifie que cette quête est aveugle, purement circonstancielle.

Sans doute certains événements sont-ils de nature à éclairer une vie et à lui donner un sens nouveau. Mais peut-on progresser sans repère, sans référence ? La liberté implique au minimum le choix entre deux actions, entre deux vies. Le choix existe-t-il quand il y a indifférence, quand le bien et le mal, le beau et le laid, n'ont pas de sens, pas de hiérarchie ? L'éthique et l'esthétique impliquent une foi, dans le Bien, dans le Beau. Aristote le présentait déjà dans son « Ethique à Nicomaque » : pour accéder au souverain bien et au bien commun, il faut des vertus comme la justice, l'amitié, la prudence. Autant de repères pour l'homme libre.

Ainsi l'être humain ne peut-il conduire sa vie sans croire à quelque vérité, sans avoir foi en quelque chose.

Une telle approche est évidemment niée par les nihilistes et les post-modernes, pour lesquels tout change en permanence, et rien ne vaut. Mais où est la liberté de l'homme qui ne trouve aucune valeur à sa mesure, autre que l'instant ? L'homme libre peut-il être prisonnier du temps ? Les partisans du faux libéralisme ont cru trouver la liberté dans l'affranchissement de toute valeur, de toute référence. Le vrai libéralisme, celui qui mérite d'être connu, servi et vécu, est celui qui conjugue foi et liberté. •



La 33ème Université d'Eté de la Nouvelle Economie s'est terminée sur un objectif précis mais ambitieux : reconquérir l'opinion publique par une action capillaire, en multipliant les canaux de la société civile.

Nous ne perdrons pas notre temps à critiquer les socialistes : le socialisme a échoué toujours et partout. Quant à imaginer que les socialistes français s'alignent un jour sur la politique de Gerhard Schröder, c'est pure rêverie.

Nous ne misons pas davantage sur l'opposition actuelle, elle est trop occupée à la guerre des chefs pour parler de choses importantes, les incantations contre le gouvernement tiennent lieu de doctrine et de programme. Bonne chance cependant à ceux qui, au sein de l'UMP ou ailleurs, essaient de constituer un courant, une aile, ou un club libéral. On en verra la solidité à l'épreuve des prochaines échéances électorales.

Donc, nous avons choisi la société civile, qu'il faut informer et former.

L'objectif principal : montrer que l'on peut se passer de l'Etat dans de très nombreux domaines et que cette réduction de l'Etat est la seule façon de retrouver des finances publiques saines, de redonner aux entrepreneurs et aux travailleurs le goût de l'initiative et de l'effort.

Nous ne prônerons pas la rigueur, mais la libération : c'est ce qu'ont fait les pays qui aujourd'hui s'en sortent le mieux : Canada, Suède, Suisse, Pays Bas, Pologne, voire même Allemagne.

Jacques Garello,
Président de l'ALEPS



Nous avons besoin de militer, et pour militer nous avons besoin d'outils.

Le rôle de l'ALEPS sera de mettre à la disposition des clubs, cercles, associations qui vont militer pour l'espoir libéral des documents qui puissent soutenir l'argumentation.

Ces documents sont issus pour l'essentiel d'articles parus dans la Nouvelle Lettre, mais sous une présentation nouvelle.

Présentation des quatre livres, ou bien alignés sagement sur la colonne de gauche

Une première fournée est constituée par quatre livrets, d'une lecture facile et d'une taille réduite (le plus épais comporte 60 pages en format A 5)

Ils sont aussi de prix très réduit : 5 euros pièce, et 15 euros pour une commande de quatre.

Il faudra y ajouter les frais de port (entre 2 et 10 euros suivant la commande). De grâce : à ce prix ne les photocopiez pas !

Merci de nous retourner le bon de commande, joint à cet envoi, dûment complété à l'adresse indiquée.

Nous indiquons également que les commandes qui nous ont été passées pour les CD et DVD du Candidat libre et de la 33ème Université d'Eté seront en principe disponibles cette semaine, merci pour votre patience.

Réservez cette date

Judi 25 octobre

Assemblée Générale de

aleps

L'espoir est libéral

Sur les plateaux de télévision, dans les colonnes des journaux, on ne trouve que lamentations, critiques, mais aucune solution...alors qu'il suffirait de voir en Europe ceux qui sortent de la crise parce qu'ils ont choisit la libération de l'économie et de la société.

L'Assemblée Générale annuelle de l'ALEPS s'enrichira cette année de la présence de très nombreuses personnalités françaises et étrangères. Elle donnera aussi l'impulsion à une nouvelle organisation de clubs libéraux.

Le lieu et l'heure (sans doute 18 heures) seront portés à votre connaissance dans un prochain numéro de la Lettre.



Le scandale du logement « social »

Ce scandale a été dénoncé par un rapport de l'IREF rédigé par Jacques Garello et Nicolas Lecaussin en 2011.

Dans Le Figaro du 22 septembre (malheureusement à cause d'une grève, on ne dispose que de la version en ligne), Nicolas Lecaussin résume le scandale. La moitié des occupants des HLM dépasse le plafond de ressources. Les gens pauvres n'ont pas accès et doivent louer dans le parc privé, qui coûte plus cher à cause de la pénurie de logements.

Cette pénurie provient du manque de terrains constructibles (à cause des plans d'urbanisation) puis du manque d'investissements, car les ressources financières (notamment de la Caisse des Dépôts et Consignations) vont aux HLM. L'immobilier locatif est donc victime de concurrence déloyale, le marché de la location ne fonctionne plus et les rapports avec les locataires découragent les bailleurs. Développer le logement social et renforcer, sanctions à l'appui, la loi Gayssot, c'est plus qu'une erreur, c'est scandaleux.